

prépa concours de greffier session 2012

Par **fanny84**, le **14/08/2011** à **13:21**

Bonjour,

Je suis à la recherche d'infos sur les différentes prépas qui peuvent m'aider à passer le concours externe de greffier des services judiciaires.

J'hésite réellement entre le CNED, l'IRFJ (institut reochelais de formation juridique) et Sup Concours...

Pouvez vous me donner vos avis sur ces prépas...

Merci

Fanny84

Par **kimlan**, le **30/09/2011** à **16:05**

Bonjour,

Je suis dans le même cas que toi et je voulais savoir si tu avais trouvé quelle prépa faire? je pense pour ma part faire l'IRFJ mais je voulais savoir quel choix tu avais fait?

Par **fanny84**, le **30/09/2011** à **16:25**

salut kimlan....

Je ne me suis toujours pas inscrite à une prépa mais je compte le faire la semaine prochaine...

J'hésite sérieusement entre l'IRJF, l'ISP (institut supérieur de préparation aux grandes écoles) qui a l'air pas mal non plus ou le CFJ (centre de formation juridique) qui a l'air bien et qui moins cher que l'IRJF avec la possibilité de voir ce qu'il propose en créant un compte....

Je sais pas vraiment...

Pourquoi ce choix pour l'IRJF?

A bientôt

Fanny84

Par **clem**, le **30/09/2011** à **16:36**

Salut !!

Je ny connais rien sur le concours greffier mais j'ai fait quelques recherches sur internet et voici des liens plus ou moins intéressants :

<http://www.metiers.justice.gouv.fr/les-classes-preparatoires-10979/>

<http://concoursgreffiers.forums-free.com/prepa-concours-de-greffiers-sessions-2012-t148.html>

Bonne lecture

Par **kimlan**, le **30/09/2011 à 18:38**

coucou Fanny

Moi je pense m'inscrire la semaine prochaine mais à l'IRFJ mais du coup je vais regarder là où toi tu comptes t'inscrire. j'ai choisi l'IRFJ car après envoyé des mails , ils m'ont répondu et ce qu'ils proposent à l'air très bien mais je t'avoue que je ne connaissais pas les autres prépas que tu as trouvé donc je vais aller regarder

Par **kimlan**, le **30/09/2011 à 18:45**

C'est encore moi, je viens de regarder l'ISP mais ce n'est pas à distance?

Quant au CFJ c'est le même tarif que l'IRFJ non? j'ai vu 670 euros pour les deux. par contre je n'ai pas eu accès aux démonstrations alors que j'ai créer un compte mais le CFJ a quand même l'air mieux car j'ai vu qu'il y avait un envoi de manuels et qu'on aurait aussi accès à des cours par vidéos , par contre avec le CFJ nous avons 6 sujets corrigés alors qu'avec le IRFJ nous en avons 15, qu'en penses tu?

Par **fanny84**, le **01/10/2011 à 23:20**

Clem: merci pour les liens que tu m'as envoyé j'avais déjà vu qu'il existait une prépa pour le concours de greffier mais elle se déroule à Dijon et s'adresse aux personnes les moins favorisées et je pense que je ne rentre pas dans leurs critères "drastiques"de sélectionmais c'est très gentil en tout cas

Kimlan: pour l'ISP c'est par correspondance, elle coute 250€ par matière (je prend bien sur l'épreuve 1 du "cas pratique") et en épreuve 2, le droit pénal...après pour l'oral, l'on m'a dit qu'une préparation ne servait à rien fallait juste avoir de la culture générale et réviser les principes fondamentaux du droit pénal

Pour le cfj, ca coute 670€ et il y'a 12 sujets qui seront mis a disposition sur internet puis t'en choisis 6 par épreuve que tu devras rendre tout au long de l'année...("Tous ces sujets sont en libre consultation. Vous en choisissez 6 par épreuve (soit 12 en tout) pour lesquels vous souhaitez rendre des copies. Vous avez donc la possibilité de choisir vos sujets en fonction

de l'avancée de vos révisions. ")

Pour l'irjf, 15 devoirs ca me semble beaucoup et puis si tu regarde bien tu peux en faire entre 5 et 7 par épreuve...ca coute 690€...

L'avantage du CFJ c'est qu'il réponde aussi aux mail que tu envoies, tout se fait par internet et que c'est payable en 12 fois...

Donc mon choix se porte plus sur le CFJ...même si ce qui m'embete le plus c'est que c'est sur 12mois et que le concours est dans 5 mois donc j'ai peur de payer cette somme pour pas grand chose en quelque sorte...

Qu'en penses tu?

A bientôt

Fanny84

Par **Visiteur**, le **03/10/2011** à **05:19**

J'hésite sérieusement entre l'IRJF, l'ISP (institut supérieur de préparation aux grandes écoles)qui a l'air pas mal non plus ou le CFJ (centre de formation juridique)qui a l'air bien et qui moins cher que l'IRJF avec la possibilité de voir ce qu'il propose en créant un compte.

Par **fanny84**, le **03/10/2011** à **09:15**

angellove: moi aussi j'hésite sérieusement entre ces 3 prépas; l'ISP a l'air pas mal et moins cher étant donné que l'on peut choisir les matières que l'on veut (je pense que je ne prendrai pas la préparation à l'oral), le CFJ est moins cher que l'IRJF et a l'air pas mal mais ce qui m'angoisse un peu c'est que l'envoi des copies a déjà débuté depuis le mois d'aout et j'ai peur d'être un peu en retard tandis que k'ISP n'envoie les manules que le 12 octobre parce qu'ils les réactualisent à cette date et l'irjf a l'air pas mal aussi même s'il n'est pas connu sur internet et qu'il est un peu cher...

Tiens moi au courant pour ton choix définitif et je te dirai le mien je compte m'inscrire demain ou mercredi ok??

A bientôt

Fanny84

Par **bulle**, le **03/10/2011** à **13:10**

Bonjour Fanny,

Angellove ne risque pas de te répondre car il reprend simplement des morceaux de messages que les autres postent, désolé. Je vais faire mon possible pour que son compte soit effacé.

Par **fanny84**, le **03/10/2011** à **14:36**

merci beaucoup....c'est vrai que de reprendre des morceaux de message déjà postés en faisant croire que c'est un vrai message ca n'a aucune utilité...merci encore

Par **fanny84**, le **04/10/2011** à **15:01**

Bonjour à tous,

Kimlan: je viens d'avoir un mail de la part du CFJ pour leur demander pourquoi l'interface internet de leur site ne marchait pas pour la préparation "greffier" et pourquoi nous n'avons pas accès aux démonstrations comme c'est le cas pour le concours d'avocats ou de juge. Ils m'ont répondu qu'ils rencontraient des difficultés avec la mise en place de cet interface et qu'elle ne sera pas en ligne avant novembre.

Alors je leur ai répondu pour qu'ils confirment qu'il n'était donc pas possible de s'inscrire jusqu'en novembre...j'attends leurs explications...voilà à titre d'infos....donc mon choix se penche plus pour l'ISP pour le moment..
a bientôt